

Edouard Philippe précise le calendrier du projet de réforme du Code du travail



Edouard Philippe défend le projet de réforme du Code du travail et les méthodes du gouvernement dans une interview accordée au Parisien ce vendredi 4 août.

Après l'adoption définitive du projet de loi visant à laisser au gouvernement la possibilité de légiférer par ordonnances pour réformer le Code du travail, le Premier ministre Edouard Philippe a dispensé une interview dans Le Parisien-Aujourd'hui en France pour préciser le calendrier et le contenu du projet de loi.

Présenté le 31 août

"La concertation se poursuit pendant l'été pour finaliser le projet, qui sera présenté le 31 août, et les textes définitifs seront approuvés par le Conseil des ministres avant la fin de l'été" a expliqué Edouard Philippe souhaitant préciser la feuille de route du gouvernement. Une affirmation qui tient peu compte de la sortie des députés communistes socialistes et Insoumis, qui ont déclaré hier vouloir saisir le Conseil constitutionnel sur le projet de loi autorisant le gouvernement à légiférer sur le Code du travail par ordonnance.

Sur la grogne

Interrogé sur le fait que le texte ferait "la part belle aux revendications patronales" le ministre répond au quotidien qu'il n'est "pas là pour faire plaisir à tel ou tel", "...je suis là pour mettre en œuvre les engagements du président de la République et pour faire redémarrer le pays. C'est le sens de cette réforme qui va nous permettre de placer la négociation sociale au niveau le plus efficace, plus près de la réalité du terrain, dans l'entreprise ou au niveau de la branche en fonction des sujets, ou de rendre enfin applicable le compte pénibilité sans remettre en cause les droits acquis. C'est bon pour tout le monde, les entreprises comme les salariés".

Sur la grogne des partenaires sociaux et l'appel à manifester le 12 septembre, le locataire de Matignon reste de marbre et assure "respecter" cet appel syndical tout en "ayant le sentiment que les Français ont envie de solutions plutôt que de blocages".

Bien décidé à défendre sa réforme et les acteurs qui sont impliqués dans sa mise en œuvre, Edouard Philippe n'a pas manqué de rappeler l'estime qu'il a pour Muriel Pénicaud : "elle a été admirable pendant toute cette phase de discussion, précise, ouverte, soucieuse d'avancer. Je suis très heureux qu'elle soit à la manœuvre sur ce dossier".